



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3970

Fondation Claude Martin – Présentation du Compte administratif 2017

Direction Générale des Services

Direction des Finances

**Rapporteur** : M. BRUMM Richard

**SEANCE DU 2 JUILLET 2018**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 JUILLET 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 25 JUIN 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 JUILLET 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2018

**PRESIDENT** : M. KEPENEKIAN Georges

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme ROLLAND-VANNINI), Mme SANGOUARD (pouvoir à Mme BALAS), M. HAVARD (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à Mme GRANJON), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à M. BROLIQUIER)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2018/3970 - FONDATION CLAUDE MARTIN – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 (DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES - DIRECTION DES FINANCES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 juin 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par son legs, le Major Martin a chargé la Ville de Lyon de la création d'une institution pour le bien public, aujourd'hui l'Ecole des Arts et Métiers, dite « La Martinière ».

De ce fait, il appartient au Conseil municipal d'examiner les documents budgétaires de la Fondation et d'émettre un avis avant leur transmission à M. le Préfet, représentant de l'Etat dans le Département.

Le compte administratif 2017 accompagné de son rapport et de sa délibération, approuvés par la Commission administrative de la Fondation Martin doit être soumis à l'approbation du Conseil municipal.

**Compte Administratif 2017**

		<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Réalizations de l'exercice (mandats et titres)	Section de fonctionnement	784 158,59 €	991 075,17 €
	Section d'investissement	293 570,16 €	66 864,34 €
		+	+
Reports de l'exercice 2016	Report en section de fonctionnement (002)	0,00 € (si déficit)	392 806,09 € (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	0,00 € (si déficit)	448 345,25 € (si excédent)
		=	=
<b>Total (réalisations + reports)</b>		<b>1 077 728,75 €</b>	<b>1 899 090,85 €</b>
Restes à réaliser à reporter en 2018	Section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €
	Section d'investissement	0,00 €	0,00 €
	<b>Total des restes à réaliser à reporter en 2018</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	784 158,59 €	1 383 881,26 €
	Section d'investissement	293 570,16 €	515 209,59 €
	<b>Total cumulé</b>	<b>1 077 728,75 €</b>	<b>1 899 090,85 €</b>

Vu le compte administratif pour l'exercice 2017 de la Fondation Claude Martin établi suivant l'instruction comptable M14 ;

Où l'avis de la commission finances - commande publique - administration générale - ressources humaines ;

**DELIBERE**

Le Compte administratif 2017 de la Fondation Claude Martin est approuvé.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Richard BRUMM